

## **Autour des locutions *ma foi* et *ma parole* : nuances dans l'engagement du locuteur ?**

**Laurence ROUANNE**

*Universidad Complutense de Madrid*

lmrouanne@filol.ucm.es

<https://orcid.org/0000-0003-4262-8552>

### **Resumen**

Este estudio se centra en dos locuciones, *ma foi* y *ma parole*, que a menudo se presentan como un apoyo para una afirmación, marcando el compromiso del locutor. Sin embargo, rara vez son conmutables. En este trabajo, intentamos identificar los criterios que guían y limitan su papel en el discurso, primero mediante un análisis distribucional de las posibilidades de las dos locuciones en uso autónomo, y después mediante un enfoque semántico-pragmático de las restricciones que rigen su aparición. Por último, nos preguntamos si es posible clasificarlas como interjecciones o como marcadores del discurso.

**Palabras clave:** semántica, pragmática, interjección, marcador del discurso, compromiso.

### **Résumé**

Cette étude porte sur deux locutions, *ma foi* et *ma parole*, souvent présentées comme appuyant une affirmation et véhiculant l'engagement du locuteur. Cependant, elles sont très rarement commutables. Nous tentons, dans ce travail, à travers une analyse en premier lieu distributionnelle des possibilités des deux locutions en emploi autonome, puis par le biais d'une approche sémantico-pragmatique des contraintes qui régissent leur apparition, de cerner les critères qui orientent et contraignent leur rôle dans le discours. Nous nous demandons finalement s'il est possible de les considérer comme des interjections ou comme des marqueurs discursifs.

**Mots-clés :** sémantique, pragmatique, interjection, marqueur discursif, engagement.

### **Abstract**

This study focuses on two locutions, *ma foi* and *ma parole*, which are often presented as supporting an assertion and conveying the speaker's commitment. However, they are very rarely commutable. In this work, we attempt to identify the criteria that guide and limit their role in discourse, firstly through a distributional analysis of the possibilities of the two locutions

---

\* Artículo recibido el 26/01/2024, aceptado el 19/03/2024.

in autonomous use, and then through a semantic-pragmatic approach to the constraints governing their appearance. Finally, we ask whether it is possible to classify them as interjections or as discourse markers.

**Keywords:** semantics, pragmatics, interjection, discourse marker, engagement.

## 0. Introduction

Cette étude porte sur ce que les dictionnaires présentent comme deux locutions interjectives, *ma foi* et *ma parole*, qui appuient, qui renforcent une affirmation ou un propos. Ils en donnent comme équivalents, en ce qui concerne *Ma parole !* : *Parole ! Sur ma parole ! Parole d'honneur ! Ma parole d'honneur !* ; et pour ce qui est de *Ma foi !* : *Par ma foi !, Sur ma foi !* ainsi que *Foi !* employé seul.

Ces séquences présentent la particularité d'une proximité sémantique certaine, du moins en surface : l'idée d'engagement subséquente à celle de conviction ou de croyance, de serment, semble au premier abord leur être commune. Malgré cela, elles ne sont pratiquement jamais commutables. Cette apparente contradiction est à l'origine de notre intérêt envers ces locutions.

(1) a. – Ce matin, je suis venue constater un homicide, à cinq minutes d'ici, dans un immeuble qui va bientôt être rasé, reprit Maryse. Une fille, retrouvée dans un taudis, complètement putréfiée, avec un poignet tranché, tu aurais vu le travail... Immonde, vraiment immonde !

– Tu les collectionnes, *ma parole* (Jonquet, T., *Les Orpailleurs*, 1993, *Frantext*)

(1) b. [...]

– \*Tu les collectionnes, *ma foi*.

(2) a. Sûr et certain que y aurait eu de la casse. Le combat aurait peut-être été légendaire mais lui, Alain, y aurait laissé beaucoup de plumes. Il préférerait donc camper sur le parking et, *ma foi*, je pouvais le comprendre... On restait, comme ça, muchés dans la bagnole, pendant des plombes, à l'affût de la victime idéale (Cherigui, D., *La sainte touche*, 2021, *Frantext*)

(2) b. [...] \*Il préférerait donc camper sur le parking et, *ma parole*, je pouvais le comprendre...

Il doit donc exister certains éléments, d'ordre distributionnel ou sémantico-pragmatique qui conditionnent l'emploi en contexte de *ma foi* et de *ma parole*, et les différencient. Les mettre au jour est l'objectif premier de ce travail. Nous nous intéresserons aussi, de façon transversale, à la question suivante : comment est-on passé de l'idée de *foi* qui le plus immédiatement vient à l'esprit, celle associée à la croyance religieuse, à une interjection qui « appuierait » un propos ? Ou de la notion de *parole* comprise comme une faculté humaine à ce qui, selon les locuteurs francophones que nous avons consultés, semble être une expression de surprise ? Pour tenter de répondre à ces

questions, nous procéderons tout d'abord à un bref historique autour des termes source des locutions en question pour ensuite analyser, en contexte, les contraintes auxquelles leur emploi est soumis. Nous nous demanderons enfin s'il s'avère pertinent de les considérer comme des interjections, puisque telle est la position de différents dictionnaires à leur sujet.

Pour ce faire, nous avons consulté les bases de données de *Frantext* (dorénavant *Ftx*) et de *Sketch Engine* (corpus frTenTen20, dorénavant *SE*). Nous aurons également recours à quelques énoncés construits, considérant que ceux-ci, du moment qu'ils sont pourvus d'un jugement de recevabilité, sont tout aussi pertinents que les énoncés attestés dans le dessein qui est le nôtre.

## 1. Bref historique

Afin de mieux cerner le sens actuel des items qui font l'objet de cette étude, il nous semble intéressant de nous arrêter un moment sur les différents sens des substantifs qui en sont le noyau, un bref récapitulatif (sans prétention à l'exhaustivité) de leur histoire étant susceptible de nous procurer certaines pistes sur leur emploi en synchronie. Nous avons eu recours, pour ce faire, au *Trésor de la langue française informatisé*, au *Dictionnaire de l'Académie française*, au dictionnaire *Larousse* en ligne, au *Grand Robert de la Langue française*, occasionnellement au *Littré*, et nous avons consulté les travaux de Bidaud (2002) et de Rey et Chanteau (1989). La plupart des informations que nous y avons trouvées se recoupant, nous ne précisons pas systématiquement, dans ce qui suit et pour éviter de lourdes et inutiles répétitions, dans quels dictionnaires se trouve mentionné tel ou tel détail, sauf dans le cas où nous aurions détecté certaines disparités.

Nous tenterons donc maintenant de retracer le parcours des termes de *foi* et de *parole* et l'apparition des séquences *ma foi* et *ma parole*.

### 1.1. Parole

Issue du latin *parabola*, 'comparaison, similitude', la *parole* est originellement un terme de rhétorique, qui chez les auteurs chrétiens devient représentatif d'un discours grave et inspiré et s'applique d'abord à la parole de Dieu. Actuellement, la *parole* est bien sûr la faculté d'exprimer la pensée au moyen du langage articulé ainsi que l'usage de cette faculté<sup>1</sup>. Le terme s'applique donc également au fait même de parler (*avoir, prendre, passer, laisser, couper la parole*, etc.). Mais au terme de *parole* est parallèlement attachée l'idée de promesse verbale, d'une assurance donnée provenant d'un engagement personnel, d'une promesse faite sur l'honneur<sup>2</sup>. *Donner, tenir sa parole*

<sup>1</sup> Dans ce parcours du sens de *parole*, nous ne résistons pas à la tentation de mentionner la terminologie saussurienne, selon laquelle il s'agit de l'usage particulier qu'une personne fait de la langue, d'un « acte individuel de volonté et d'intelligence » (Saussure, 1916 : 30-31).

<sup>2</sup> D'où une multitude de collocations : *dégager, rendre, reprendre, retirer sa parole*, c'est 'revenir sur un engagement' ; *n'avoir qu'une parole, tenir/garder sa parole* signifie au contraire 'respecter scrupuleusement

(*d'honneur*) relève de l'engagement, d'un serment fait sans autre garantie que la parole donnée.

Le *Trésor de la Langue française* signale un emploi interjectif (sous les différentes formes citées en introduction) qui « appuie, renforce une affirmation, un propos ». *Ma parole !* ou *Parole !* seraient équivalents à *Je le jure*. Selon la base *Frantext*, cet emploi date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en ce qui concerne *Sur ma parole !* (Le *Littré* ne signale pas d'emploi interjectif, de fait) mais du XIX<sup>e</sup> pour *Ma parole !*

(3) – MADAME ABRAHAM. Sur le compte de Benjamine ?

– M. MATHIEU. Oui, madame Abraham ; et sur le vôtre aussi. Elle va vous réjouir, *sur ma parole !* (Soulas d'Allainval L.-J.-Ch., *L'École des bourgeois*, 1729, *Ftx*)

(4) Tu me gâtes ton édifice, misérable ! Tu pollues ton roman ! Tu souilles ta plume ! Le tableau de l'homme des champs est du Delille. Non ! *Ma parole !* J'écume de colère ! (Flaubert G., *Correspondance (1858-1860)*, 1860, *Ftx*)

## 1.2. *Foi*

Le *Trésor de la Langue française* indique tout d'abord que le mot *foi* renvoie à l'idée dominante *d'engagement*, bien qu'il s'agisse d'une acception quelque peu vieillie ou propre à certaines locutions. La *foi* serait malgré tout l'assurance donnée de tenir un engagement. C'est là le seul sens que l'on trouvait dans le *Littré*, qui définit la *foi* comme « fidélité, exactitude à remplir ses engagements » ; et, par extension, comme « assurance, serments, protestations de loyauté ». De fait, l'expression féodale *foi et hommage* s'employait pour décrire un serment de loyauté et de soumission d'un vassal envers son seigneur. Dans le sens d'*affirmer sous serment* subsistent certaines expressions : *jurer sa foi, sur sa foi, par sa foi*. *Être de bonnel/mauvaise foi* s'appliquait déjà à l'honnêteté/la malhonnêteté d'une personne. Et plus tard (Code Napoléon, 1804) apparaît la locution *foi conjugale*, à propos d'un principe juridique selon lequel les époux étaient tenus de se faire mutuellement confiance et de se respecter.

Toutefois, actuellement, l'idée dominante attachée à la *foi* serait celle d'assentiment, de confiance assurée en quelqu'un ou en quelque chose (idée que l'on retrouve dans les expressions *mettre toute sa foi en, avoir foi en/dans quelque chose, être digne de foi*, etc.). Cette adhésion ferme et entière s'applique en particulier à la religion. C'est bien là l'origine latine du mot : en latin classique, *fides* signifiait 'foi, confiance; ce qui produit la confiance, loyauté ; promesse, parole donnée' et en latin chrétien, 'confiance en Dieu'. La séquence *ma foi*, mais aussi *par ma foi, sur ma foi, foi de (gentilhomme, honnête homme, etc.)*, seraient équivalentes à *je le jure, j'en donne ma parole*.

---

ses engagements', tout comme le fait qui est *de parole* (d'où, un *homme de parole*.); *croire* ou *faire* quelque chose *sur parole* revient à s'engager sans autre garantie que celle d'un engagement consenti ; un prisonnier est libéré *sur parole* quand il accepte sur l'honneur de respecter certaines conditions. Cette acception apparaît au XVII<sup>e</sup> siècle.

Quant à *Ma foi !*, comme locution interjective, elle est attestée dans les textes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle mais est déjà usitée sous la forme *Par ma foy !* dès le XII<sup>e</sup>. En 1532, dans le roman de François Rabelais *Pantagruel*, on trouve l'expression *Ma foy !* utilisée plusieurs fois comme une interjection pour exprimer l'étonnement, l'incrédulité ou la surprise.

(5) – Yras tu ?

– Oil, *par ma foy !* A grant honte t'iert atorné. (Anonyme, *Le roman d'Eneas*, 1160, *Ftx*)

(6) Non pas, à dieu ne plaise, que j'en ay de vous voir belle et bien à vostre aise : mais, pour moy, je voudrois que vous eussiez au moins ce qui peut en amour satisfaire à vos soins ; que cecy fust de soye et non pas d'estamine. *Ma foy !* Les beaux habits servent bien à la mine. (Régnier M., *Les Satires 1 à 13*, 1609, *Ftx*)

L'interjection s'emploierait actuellement pour 'appuyer, assurer une affirmation, une négation, parfois avec une idée de concession, voire de doute' : *Ma foi oui ! ; Ma foi non ! ; Ma foi ! je n'en sais rien...* Cependant, il nous semble malaisé de se représenter dans quelle mesure on *appuierait* ou – plus difficile encore –, on *assurerais* une affirmation<sup>3</sup>, ne serait-ce que dans l'exemple même fourni par le *Trésor de la Langue française* :

(7) Et *ma foi !* je suis allé au bal. (Halévy L., *Abbé Constantin*, 1882)

Des indications semblables sont avancées dans le *Dictionnaire d'expressions et locutions* de Rey & Chantreau (1989), qui décrivent *ma foi* comme une interjection ayant le sens de 'parole donnée, assurance formelle', équivalente à *en effet* ou *vraiment*. Nous reviendrons, à la section (3), sur l'analyse des études citées en ce qui concerne l'emploi interjectif des locutions.

En définitive, l'*engagement personnel* est donc présenté comme sous-jacent aux deux termes et locutions interjectives associées. Néanmoins, comme précédemment mentionné, *ma foi* et *ma parole* ne sont pas commutables en contexte, ou très rarement. Nous verrons ci-après que notre proposition de description de ces séquences sera fort éloignée des dictionnaires.

## 2. Analyse distributionnelle

Seules les locutions – morphologiquement invariables, donc – *ma foi* et *ma parole* font l'objet de cette section. Autrement dit, leurs variantes, antérieurement citées, en seront exclues. Sont également exclues de cette étude les séquences étudiées lorsqu'elles sont intégrées à l'énoncé et conservent un sens compositionnel, comme sous (8) et (9) :

<sup>3</sup> 'Assurer une affirmation' ne nous semble pas être, de fait, une séquence pragmatiquement recevable.

(8) [...] aucun écart entre mon parcours, ma foi en la transmission, surtout de l'art, entre mes engagements sur tous terrains culturels et sociaux, et l'indignation, la franche colère, que m'inspire la rhétorique du petit cartel du musée d'Aquitaine (Garat, A.-M., *Humeur noire*, 2021, *Ftx*)

(9) J'ai alors cherché le moyen de rendre ma parole légitime (<http://adulte-surdoue.fr/post36064.html>, *SE*)

Dans leurs emplois détachés, autonomes, les deux locutions bénéficient d'un large éventail de possibilités distributionnelles, à l'initiale (10, 11) ou en fin d'énoncé (12, 13), ainsi qu'en incise (14, 15) :

(10) « Que sait-on de plus à propos de lui ? » demanda Shaolan. « *Ma foi*, pas grand-chose » répondit Subaru (<https://flo-nelja.dreamwidth.org/5143.html>, *SE*)

(11) Dounia éclate de rire : « Comment tu t'es vénère. *Ma parole*, on dirait que c'est toi qu'es amoureuse » (Quentin A., *Sœur*, 2019, *Ftx*)

(12) 22 mars 59. Tu as donc revu cette chère Violetta. Mais les choses sont en train de prendre entre vous une drôle de tournure. Tout à fait inattendue, *ma foi*. Oui, on peut dire que la situation se complique (Bénabou M., *Écrire sur Tamara*, 2002, *Ftx*)

(13) Tout comme tes machins qui volent dans les cieux, les entités réfléchissantes ou je ne sais pas quoi ! Tu en parles beaucoup, mais on en voit pas grand-chose ! Vous essayer<sup>4</sup> tous de me berner, *ma parole* ! Avec vos illusions et vos tours de passe-passe ! (<https://tinyurl.com/d8d6upbd>, *SE*)

(14, repris de (2)) Sûr et certain que y aurait eu de la casse. Le combat aurait peut-être été légendaire mais lui, Alain, y aurait laissé beaucoup de plumes. Il préférerait donc camper sur le parking et, *ma foi*, je pouvais le comprendre... (Chergui D., *La sainte touche*, 2021, *Ftx*)

(15) Je bavarde comme une pie, ce soir, au lieu de me coucher ! Je suis de jour demain et devrai me lever de bonne heure. Je me porte à merveille et, *ma parole*, recommence à engraisser. Je suis toujours au repos dans le même château et nous commençons tous à nous refaire ([http://dtriaudmuchart-free.fr/guerre\\_1915.htm](http://dtriaudmuchart-free.fr/guerre_1915.htm), *SE*)

Il est à noter que, en incise, *ma foi* est apte à s'insérer entre des éléments forts divers : entre un substantif et un adjectif (16), entre un sujet et un verbe (17), entre un verbe et une particule négative (18), entre un verbe et son attribut (19)..., alors que la place de *ma parole* est pratiquement unique : il est incident à une proposition (éventuellement elliptique du verbe ou du groupe sujet-verbe) ; en incise, il intervient soit à

<sup>4</sup> Dans les exemples issus de *Sketch Engine*, les erreurs orthotypographiques ont été conservées.

la jonction de deux propositions, soit en incise médiane, alors précédé de *ah*, *mais* ou encore de *mais dis donc* (20, 21).

(16) « Mais attends : tu vois Longagne ? Des bâtiments, *ma foi*, conséquents, et les alentours immédiats de la maison un peu arrangés, comme on peut arranger quoi que ce soit sur le plateau [...] (Giono, J., *Dragoon*, 1982, *Ftx*)

(17) Un peu gêné, il se mit à me parler en poème selon son habitude charmante. L'appel de ta fossette, *ma foi*, est assez clair. La verve nous fait défaut, mais non pas la raison (Grèce M. de, *La Nuit du sérail*, 1982, *Ftx*)

(18) Je n'en sais, *ma foi*, rien, mais ça doit être par là (<https://fr.m.wikisource.org/wiki/Cadio>, *SE*)

(19) Il a tout imaginé d'après quelques mails envoyés de là-bas et le reste n'est que pure fantaisie...Voici le résultat ! C'est, *ma foi*, fort sympathique et plutôt proche de la réalité (<http://white.wind.free.fr/blog/index.php?2008/02>, *SE*)

(20) Le menu est sur la porte et c'est nous qui figurons sur le carton. Le pays se peuple de nouveaux chômeurs à qui il faut bien donner le RMI, puis une retraite. Tout cela, il faut le payer. Ah, *ma parole*, quelle splendide foire d'empoigne que tout cela ! (<http://www.jp-petit.org/Presse/dette.htm>, *SE*)

(21) Un soir, M. Foucard revint avec un lièvre que lui avait donné un client. Quand il l'eut posé sur la table de la cuisine, sa femme renifla la bête puis s'écria : « Mais, *ma parole*, ça sent le pourri ! » (Giesbert F.-O., *L'affreux*, 1992, *Ftx*)

D'autre part, ni *ma foi* ni *ma parole* ne peuvent (sauf rares exceptions : cf. 3.1.1) apparaître en emploi absolu ni constituer des mots-phrases, ou en l'occurrence, des « locutions-phrases ». Dostie (2022 : 157) signale, sans s'y arrêter toutefois, un cas atypique (et absent des corpus oraux sur lesquels elle travaille) dans lequel, hypothétiquement, « [u]n locuteur, qui serait seul, n'arriverait pas à mettre la main sur un objet ; il réagirait en disant 「ma foi」 (“qu'est-ce qui se passe”). Cet emploi, intéressant, n'est pas attesté dans nos corpus. Il montrerait que 「ma foi」 pourrait perdre sa visée prospective dans les contextes qui ne sont pas interactifs ». Cet exemple ne nous semble cependant pas démontrer que la locution puisse s'employer sans cotexte droit, mais plutôt que, dans le cas présent, ce matériel linguistique n'est absent que de la structure de surface et reste restituable. Ce que nous tenterons de montrer dans ce travail, c'est que le rôle de *ma foi* dans le discours est en priorité de donner des instructions sur la façon d'interpréter les représentations linguistiques sur lesquelles il porte.

### 3. Analyse sémantico-pragmatique

Les deux locutions sont, de façon remarquable, particulièrement utilisées dans le cadre d'un dialogue, ou en tout cas dans celui d'un discours direct, et si ce n'est pas le cas, elles s'inscrivent toujours, d'une façon plus large, dans ce que Dostie (2022 : 155)

appelle *scène recréée*, un terme qui « ne restreint pas la scénarisation effectuée par le locuteur à ses paroles » car « le locuteur peut rapporter, évoquer ou imiter, selon les cas, non seulement un discours autre mais aussi des pensées, des gestes, des bruits... » (Cheshire & Secova, 2018 ; Dostie, 2022a, cités dans Dostie, 2022b : 154). Mais nous remarquons que *ma foi* est susceptible de se conserver dans le cadre d'un discours indirect :

(22) – « Tu es fou, *ma parole* ! »

(23) \*Je lui ai dit qu'il était fou, *ma parole*.

(24) – « *Ma foi*, c'est plutôt gentil. »

(25) Je lui ai dit que, *ma foi*, c'était plutôt gentil.

Cela à condition que *je* soit locuteur primaire et secondaire.

(26) – \*Il lui a dit que, *ma foi*, c'était plutôt gentil.

Il est à noter également que *ma parole* est toujours supprimable alors que, dans certains cas au moins, la suppression de *ma foi* entraînerait un énoncé difficilement recevable (voir 3.2.).

### 3.1. *Ma parole*

*Ma parole*, en tant que locution, n'a été traitée dans aucune étude approfondie, à notre connaissance du moins. Dans le *Grand Robert*, on l'a vu, elle figure comme interjection, mais simplement comme une variante de *Sur ma parole !*, *Ma parole d'honneur !* ou *Parole d'honneur !* et équivaldrait à *Je le jure !* Le *Trésor de la Langue française* fait de même, mais attribue à toutes ces interjections la même valeur : 'appuyer ou renforcer un propos' (de même que *ma foi*). Selon le dictionnaire *Larousse*, *Ma parole !* est une expression qui traduit l'étonnement, l'indignation et atteste la vérité de ce qu'on dit. Dans le même sens s'inscrivent Rey & Chantreau (1989), pour qui il s'agit d'une exclamation qui exprime la surprise, parfois accompagnée d'indignation, très éloignée du sens de 'donner sa parole', 'promettre'. Gharbi (2020 : 100-102) la classe parmi les formules personnelles réactives et indique qu'elle véhicule un commentaire généralement négatif exprimant une forte surprise, provoquée par un événement inattendu ou un comportement inhabituel souvent fâcheux, exprimant la surprise, marquant l'incrédulité ou l'indignation. Elle serait paraphrasable par *C'est pas possible/C'est incroyable/Ça alors/J'y crois pas*.

Malgré sa brièveté, cette revue de littérature jettera les bases de notre approche. Nous nous efforcerons de développer les éléments susmentionnés, qui même s'ils sont corrects, restent néanmoins quelque peu imprécis et insuffisamment étayés.

Nous avons décelé, dans le corpus contemporain (à partir de 1950 pour *French text*, et l'entièreté du *French Web 2020* de *Sketch Engine*), deux valeurs sémantiques pour *ma parole*, que nous appellerons dorénavant *ma parole*<sub>1</sub> et *ma parole*<sub>2</sub>. Nous tenterons, dans ce qui suit, de préciser leur sens et contraintes d'emploi.

### 3.1.1. *Ma parole*<sub>1</sub>

C'est l'acception signalée par les dictionnaires, l'abréviation de *Sur ma parole !*, *Ma parole d'honneur !* ou *Parole d'honneur !*, qui est glosable par *Je le jure !* *Ma parole*<sub>1</sub> n'est que peu représenté dans le corpus contemporain, mais on y trouve tout de même un certain nombre d'occurrences<sup>5</sup> :

(27) Il faisait nuit, les rues étaient larges et propres et la majorité des baraques dépassait pas deux étages, ça donnait l'impression de pouvoir respirer. Eddie m'a fait signe de m'arrêter. On se trouvait devant un magasin de pianos. Il m'a touché l'épaule. – Elle vendait des pianos, il a fait. Je me suis tourné vers lui. – *Ma parole !* il a ajouté (Djian, Ph., *37°2 le matin*, 1985, *Ftx*)

Sous (27), le locuteur de *ma parole*<sub>1</sub> confirme par ces mots son affirmation précédente, selon laquelle [elle vendait des pianos]<sup>6</sup>. La séquence équivaut bien à *Je le jure !* Cet emploi de *ma parole*<sub>1</sub> ne se cantonne pas au domaine littéraire<sup>7</sup>. Ainsi :

(28) Allez reviens Aurélien. on peut passer de super séjour ici, et même y vivre très bien. *ma parole !* Tu verras, Essaouira est magnifique mais c'est un autre voyage que Marrakech, c'est plutôt petit (<https://www.voyageway.com/boycott-marrakech>, *SE*)

(29) Un regard carnassier dirigé vers le rat. « Fais juste prétendre que tu n'aimes pas l'entente comme elle est, et je te promets que le Directorate ne le touchera pas. Carotte pure, aucun bâton. *Ma parole.* » Le rat avait l'air irrité, mais n'essaya pas (<http://www.bdsmcircle.net/storiesguest/leloup5.htm>, *SE*)

Nous passerons maintenant à décrire la sens de *ma parole*<sub>1</sub> à partir d'une série de propriétés :

#### – Propriété 1

Il ne peut apparaître que dans un discours direct ou une *scène recréée*.

#### – Propriété 2

Il est apte à l'emploi autonome ; autrement dit, il constitue un mot-phrase et peut constituer une réplique ou une réponse. De fait, l'emploi autonome favorise l'interprétation de *ma parole*<sub>1</sub>.

#### – Propriété 3

Il constitue un acte illocutoire de serment : une déclaration intentionnelle par laquelle le locuteur souligne la véracité d'un dit.

#### – Propriété 4

Il est glosable par *Je le jure !*

<sup>5</sup> 4 occurrences sur 93 dans le corpus de *Frantext*.

<sup>6</sup> Par convention, est indiquée entre crochets la représentation discursive d'un événement. La coïncidence avec le matériel linguistique littéral, qui ne sera pas systématique, est, non pas fortuite bien sûr, mais accessoire.

<sup>7</sup> Signalons qu'aucune allusion à un registre de langue quelconque n'est faite dans les dictionnaires.

### 3.1.2. *Ma parole*<sub>2</sub>

La locution, dans une seconde acception, s'emploie pour exprimer une forte surprise face à une situation surprenante ou déconcertante, suscitant de l'incrédulité ou de l'indignation :

(30) Nous sommes en haut des escaliers, le nez sur mon plan de métro. À ta place, dit Olivia, je prendrais par Montparnasse. Oui mais, d'habitude, je change à Châtelet puis à Concorde. *Ma parole*, tu ne sais pas lire une carte ? Regarde, ce n'est quand même pas compliqué, tu suis du doigt la ligne orange, voilà (Desplechin M., - *Sans moi*, 1998, *Ftx*)

*Ma parole*<sub>2</sub> a les propriétés suivantes :

#### – Propriété 1

Il ne peut apparaître que dans un discours direct ou indirect libre.

#### – Propriété 2

Il n'est pas apte à l'emploi absolu ; en d'autres termes, il ne constitue pas un mot-phrase. Il porte sur un segment du discours. Cette relation sera conventionnellement, en structure profonde, représentée par la formule  $(X)$  *ma parole*, où  $(X)$  est un segment de discours (de teneur variable). L'ordre de surface des différentes séquences n'est en rien déductible de cette représentation. Cet ordre, on l'a vu, est de fait très variable. Cette représentation met cependant en relief le fait que *ma parole*<sub>2</sub> n'a pas réellement de sens propre et qu'il doit porter sur un segment de discours  $(X)$  pour pouvoir être interprété.

#### – Propriété 3

Il représente une réaction de forte surprise face à une situation inattendue ou déroutante, tout en impliquant généralement une certaine désapprobation envers l'événement ou le comportement en question. *Ma parole*<sub>2</sub> ne fonctionne plus comme un engagement envers la vérité mais confère à  $(X)$  une aura de validation, soulignant ainsi sans équivoque que la représentation proposée par  $(X)$  est l'opinion du locuteur et constitue d'une certaine manière sa « vérité ». Il y a sans doute un rapport avec l'inattendu de l'événement ou de la situation qui amène le locuteur à énoncer  $(X)$  *ma parole* et le résidu étymologique de la locution (l'engagement corrélatif à la parole donnée) : c'est justement parce qu'un événement est inattendu que le locuteur a recours à *ma parole* pour cautionner  $(X)$ . Parallèlement, si l'élément ou la représentation censé déclencher  $(X)$  *ma parole* est dépourvu de ce caractère imprévu ou déroutant, l'énoncé devient peu recevable, voire irrecevable. Ainsi le contraste entre (31) ou (32), et (33) :

(31) \*Quelle voiture, *ma parole* !<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Cet énoncé serait peut-être, néanmoins, relativement acceptable avec une certaine intonation.

(32) ??Quelle belle voiture, *ma parole* !

(33) Mais elle est superbe, ta voiture, *ma parole* !

C'est bien là ce qui le distingue d'autres interjections pouvant exprimer (entre autres) la surprise, comme *bon sang* !

(34) a. Non, la dame était toujours là qui descendait de sa chaise en admirant ses beaux rideaux bien propres. – Oh là là ! Quelle baraque, *bon sang* ! Il donna un coup de poing sur sa table (Sabatier, R., *Trois sucettes à la menthe*, 1972, *Ftx*)

(34) b. \* Oh là là ! Quelle baraque, *ma parole* !

#### – Propriété 4

Il est glosable par *c'est pas possible/c'est incroyable/ j'y crois pas*.

#### – Propriété 5

(X) constitue systématiquement une évaluation d'ordre axiologique, orientée très fréquemment vers le négatif (35, 36), même si elle peut l'être occasionnellement vers le neutre (37) ou le positif (38).

(35) On se fendait la poire, on se payait sa gueule à mémé, à cause de sa touche. Une touche pas possible. Un vrai clown, *ma parole* ! que je me suis dit en la regardant s'approcher pour m'embrasser, comme si je la voyais de nouveau pour la première fois de ma vie (Seguin F., *L'Arme à gauche*, 1990, *Ftx*)

(36) Monsieur Chérier, délégué régional à la Jeunesse, nous a fait un discours. *Ma parole*, il se prend pour Cicéron : grandes périodes avec gestes et effets oratoires ; ça a au moins l'avantage de nous faire rire (Domenach-Lallich, D., *Demain il fera beau : journal d'une adolescente*, 2001, *Ftx*)

(37) Lorsqu'il vit Hayden, il s'approcha de lui et ils s'étreignirent avec force : – Hayden ! s'exclama le nouveau venu. *Ma parole*, ça fait une paye que je ne t'avais pas vu ! Je n'y croyais plus ! (<http://shinilys.free.fr/?p=68>, *SE*)

(38) – Sans vouloir offenser personne, il y a deux catégories de gens : ceux qui attendent, tergiversent, se font des nœuds au cerveau... et ceux qui vont de l'avant et écrivent leur destin, plutôt que de le subir. – *Ma parole*, tu dis quelque chose de très censé !<sup>9</sup> (<http://www.bulle-immobiliere.org/forum/viewtopic.php?p=1383154>, *SE*)

### 3.2. *Ma foi*

Comme on l'a vu, dictionnaires et études (Gharbi 2020) décrivent *ma foi* comme une locution interjective pouvant renforcer une affirmation ou une négation, parfois avec une nuance de doute ou de concession. Des indications semblables sont avancées dans le *Dictionnaire d'expressions et locutions* de Rey & Chantreau (1989),

<sup>9</sup> L'interprétation ne serait pas axiologiquement positive si l'on voyait ici une intention ironique...

pour qui *ma foi* serait équivalent, dans une version atténuée, à *en effet* ou *vraiment*. Selon Vagner (2020), *ma foi*, comme interjection, exprime le dépit, le dédain, la lassitude, la résignation, l'indifférence ou le mépris. Pour Bidaud (2002 : art. 401), « il s'agit d'une interjection généralement située en tête de phrase qui peut recouvrir plusieurs nuances d'acception, de la plus mitigée à la plus décidée. Elle a le sens de 'pourquoi pas, en effet, vraiment, certes' ». Certains signalent que la locution serait d'un registre littéraire ; d'autres, qu'elle est familière. Il s'avère surprenant, dans un premier temps, a priori, qu'une même interjection puisse véhiculer autant de nuances et aussi contradictoires, et refléter un tel éventail d'émotions. Il semble plus probable que ce soit une représentation discursive (*X*) déterminée qui véhicule les émotions listées précédemment, et que le rôle de *ma foi* dans un énoncé soit de donner certaines instructions pour guider l'interprétation, ce qui devrait permettre d'unifier son domaine d'action, qui éventuellement donnera lieu à des effets de sens pragmatiquement différents. Du moins, c'est à cette perspective qu'aboutissent les considérations développées dans cette section.

Nous avons consulté deux études plus approfondies de *ma foi*. Pour Dostie (2022b : 156-157), qui examine aussi *mon dieu* et *mon doux*, *ma foi* est employé dans des contextes à visée prospective : « le locuteur dirige son regard vers la suite, c'est-à-dire vers ce qui est à venir relativement au point de repère temporel » et signale « un mouvement réflexif qui permet une transition fluide entre deux idées ». L'auteure, cependant, n'entre pas dans le détail de l'analyse sémantique. Pour Gharbi (2020 : 173-177), c'est une formule réactive évaluative (centrée sur le locuteur) qui renforce un propos et dont l'usage sert à inciter les interlocuteurs à avoir confiance en ce que dit le locuteur. *Ma foi* posséderait deux valeurs sémantiques, l'une évoquant un « jugement favorable sur le dit du locuteur », si elle est insérée dans un dialogue et un « état de satisfaction » en cas de monologue. Nous contestons pour notre part la différenciation entre dialogue et monologue (le monologue n'étant d'ailleurs qu'un dialogue avec soi-même), et nous allons tenter d'approfondir la description sémantique de cette séquence, pour laquelle nous proposerons les propriétés ci-dessous. Mais il convient tout d'abord de signaler qu'il n'existe plus, en français contemporain de *ma foi* compositionnel (un *ma foi*<sub>1</sub> qui éventuellement serait l'équivalent de *ma parole*<sub>1</sub>). Seul *par ma foi* est encore employé (de façon anecdotique, certes) et rend compte de ce sens littéral<sup>10</sup>.

#### – Propriété 1

*Ma foi* ne peut apparaître que dans une scène recréée.

<sup>10</sup> Par exemple, en 1975, sous la plume de Pierre-Jakez Hélias : – *C'est de ma faute, dit-il avec un sourire. Il vous fallait un couteau et vous êtes trop jeune encore. Mais le jour de vos sept ans, par ma foi, vous en aurez un (Le Cheval d'Orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden, 1975, Ftx).*

### – Propriété 2

Il n'est pas apte à l'emploi autonome ; en d'autres termes, il ne constitue pas un mot-phrase.

### – Propriété 3

*Ma foi* articule deux segments de discours. Sa valeur sémantique tient donc dans les instructions qu'il donne pour les interpréter. Cette relation sera conventionnellement, en structure profonde, représentée par la formule  $(X) (Y) ma\ foi$ . Dans  $(X) (Y) ma\ foi$ ,  $(X)$  est orienté vers au moins deux conclusions  $R$  ( $R_1, R_2, R_n$ ) dont  $(Y)$  est la résolution.  $(X)$  ouvre en effet sur un éventail de possibilités (au moins deux), qui ne seront pas systématiquement factuelles, mais peuvent consister en une évaluation axiologique de la situation représentée. En d'autres termes,  $(Y)$  lève une incertitude ou oriente une évaluation dans un certain sens, qui peut être, ou non, le plus probable pour  $(X)$ .

Lorsque que le mouvement argumentatif menant de  $(X)$  à  $(Y)$  est inversé (c'est-à-dire dans l'hypothèse où  $(X)$  est orienté vers  $R$  et  $(Y)$  vers  $\neg R^{11}$ , ou du moins vers une atténuation de  $R$ ), *ma foi* devient difficilement suppressible (44, 45). En effet, avec une inversion argumentative, si celle-ci n'est pas marquée, l'ensemble  $(X) (Y)$  devient bancal, difficilement recevable. En définitive, dans  $(X) (Y) ma\ foi$ , *ma foi* vient mettre un bémol à  $(X)$ , ou plus précisément aux conclusions que l'on peut/doit extraire de  $(X)$ .

$(X)$ , tout autant que  $(Y)$ , peuvent rester implicites, à reconstruire, ou être extraits de la situation d'énonciation sans être du matériel linguistique. Imaginons une situation dans laquelle j'arrive chez mon comptable, avec qui j'ai rendez-vous. Je sonne plusieurs fois, mais personne ne répond. Je vais dire : *Ma foi, il n'est pas là*. À l'inverse, si dans la même situation, mon comptable vient ouvrir la porte après le premier coup de sonnette, il m'est impossible d'énoncer : *Ma foi, il est là*. Ce second énoncé ne serait recevable que si je m'attends à l'absence du professionnel (si je n'ai pas rendez-vous et que je risque tout de même une visite, par exemple ou encore si c'est une personne peu fiable qui est souvent en retard et qu'il surprend par sa présence).

### – Propriété 4

Il est extrêmement difficile de paraphraser *ma foi*. On pourrait, à l'extrême rigueur, proposer *en effet* (39),  *finalement* (40), *à mon avis* (41), *mais bon* (44, 45), *certes/je l'admets* (46, 47), ou encore *vraiment* (48, 49) ... Les gloses sont discutables mais leur variété montre bien que *ma foi* n'a pas de sens propre ; les

<sup>11</sup> Nous adoptons cette notation pour « conclusion opposée à la conclusion  $R$  ».

reformulations précédentes sont le fruit du contexte de l'emploi de la séquence mais ne lui sont pas directement attachées<sup>12</sup>.

### - Propriété 5

*Ma foi* n'implique pas une opinion : ce n'est pas un jugement personnel que l'on porte sur une question. Il a cependant, au niveau sémantico-pragmatique, un rapport étroit avec la modalité épistémique. Il marque explicitement que la représentation configurée par  $(X)$   $(Y)$  *ma foi* relève d'un mouvement réflexif propre au locuteur.

Voyons comment se matérialisent ces propriétés sur quelques exemples :

(39) Toute raide sur ses jambes raides, Thérèse a le froncement de sourcils professionnel ; si j'en juge par son regard, elle estime que ce gars-là sait y faire. *Ma foi*, la suite lui donne raison (Pennac, D., *La Fée Carabine*, 1987, *Ftx*)

Sous (39), avec  $(X)$  = [Elle estime que ce gars-là sait y faire], il reste possible que Thérèse ait raison, ou non. On aurait donc  $R_1$  = [Ce gars sait y faire] tout autant que, (même si cette conclusion s'avère moins probable),  $R_2$  = [Ce gars-là ne sait pas y faire]. Avec  $(Y)$  = [La suite lui donne raison], le locuteur prend position et le doute est levé. Dans ce cas-là, il existe une co-orientation de  $(X)$  et  $(Y)$ . Mais cela n'est nullement nécessaire à l'emploi de *ma foi*. On aurait aussi, plus difficilement toutefois, pu avoir  $(Y)$  = [Ma foi, la suite ne lui donne pas raison].

(40) En algèbre, ne pas avoir à sa disposition les propriétés habituelles des familles de nombres est rude. S'il ne reste que l'associativité, on ne peut pas démontrer grand-chose. Cela dit, Schützenberger avait fait un travail admirable. J'en fus très impressionné. Je collectionnai les quelques articles parus, que je me mis à lire et à étudier de près. *Ma foi*, je trouvai ce passe-temps assez agréable. (Roubaud J., *Impératif catégorique : récit*, 2008, *Ftx*)

Sous (40),  $(X)$  = [Je collectionnai les quelques articles parus, que je me mis à lire et à étudier de près] semble tendre tout aussi bien vers  $R_1$  = [la lecture de ces articles est agréable] que vers  $R_2$  = [la lecture de ces articles n'est pas agréable]. Toutefois, certains éléments du cotexte (*En algèbre, ne pas avoir à sa disposition les propriétés habituelles des familles de nombres est rude ; s'il ne reste que l'associativité, on ne peut pas démontrer grand-chose*), ainsi qu'un stéréotype permettant de considérer que la lecture d'articles sur une discipline comme l'algèbre ne bénéficie pas d'un a priori très favorable, semble privilégier  $R_2$ . Quoiqu'il en soit,  $(Y)$  *ma foi* lève le doute au bénéfice de  $R_1$ , privilégiant une évaluation positive de  $(X)$ . Cette prise de position du locuteur permettant d'établir un point de vue, de dissiper un doute, est plus évidente encore dans un contexte de question-réponse. Ainsi :

<sup>12</sup> On pourrait toutefois, souvent, paraphraser la locution par une phrase comme *Je donne ici mon point de vue*. Cette glose, toutefois, ne rend pas compte de la nuance concessive de *ma foi*.

(41) – Et maintenant ? interrogea Gaëtane d'une voix dont la longueur s'enrouait.

– Maintenant, *ma foi*, répondit Maurice, on pourrait varier un peu... (<http://vehesse.free.fr/dotclear/index.php?Willy>, SE)

Et particulièrement avec *oui/non ma foi* :

(42) Alors en ce moment de nouveaux archéologues creuse des tombeaux et ils nous faut des soldats pour surveiller leurs avancement et si possible les reculer, tu en serais de mise ? *Ma foi*, oui, dis-je en hoquetant (<https://www.minefield.fr/forum/topic/59156-stendel-nyheter>, SE)

(43) – Mais quel moyen y aurait-il donc, continuai-je en insistant, de se procurer des détails exacts sur cet homme ? en connaissez-vous quelques-uns, vous, capitaine ? – Non, *ma foi* ; tout ce que je sais, c'est qu'il était enchanté ([http://textes.libres.free.fr/francais/alexandre-dumas-pere\\_le-capitaine-arena-volume-1.htm](http://textes.libres.free.fr/francais/alexandre-dumas-pere_le-capitaine-arena-volume-1.htm), SE)

La valeur de *ma foi* dans les deux exemples précédents, par rapport à *oui* ou *non* employé seuls, est toujours d'établir une prise de position, de lever un doute. Pourtant, les deux questions sont ouvertes et rien ne permet d'affirmer que le locuteur de ces questions envisage davantage une réponse affirmative ou négative. Mais le rôle de *ma foi* est ici inverseur, même si cette inversion est le fait de l'interlocuteur. En d'autres termes, c'est bel et bien l'interlocuteur qui interprète la question comme étant orientée, l'emploi de *ma foi* mettant en place la prise de position. Donc, avec (Y) = *ma foi, oui*, sous (42) la question *Tu en serais de mise ?* est réinterprétée à posteriori comme orientée vers *non, tu n'en serais pas de mise* et sous (43), la question *En connaissez-vous quelques-uns, vous, capitaine ?* est réinterprétée par le locuteur de (Y) = *non, ma foi* comme orientée vers *Vous devez en connaître quelques-uns*.

On constate par ailleurs que, dans certains exemples, *ma foi* est difficilement suppressible, du moins sans que le tout devienne peu recevable. En effet, on a alors, (X) orienté vers  $R$  = [évaluation négative de la situation] et (Y) orienté vers  $\neg R$  = [évaluation positive de la situation] ou au moins vers une atténuation de  $R$  = [évaluation moins négative/plutôt positive de la situation]. La prise de position que véhicule *ma foi* sert de jonction à l'inversement du mouvement argumentatif. C'est le cas sous (44) :

(44) – Vous regrettez ?

– Non, pas vraiment. À vrai dire, ça n'allait déjà plus depuis un moment. Cette dédicace, c'était une dernière preuve d'amour, un gage de bonne volonté. Mais ça n'a pas marché. *Ma foi*, il y aura d'autres livres, d'autres femmes, d'autres dédicaces. Enfin, j'espère (Bouherra L., *La Dédicace*, 2019, Ftx)

*Ma foi* sert de jonction entre (X) = [Cette dédicace, c'était une dernière preuve d'amour, un gage de bonne volonté. Mais ça n'a pas marché] et (Y) = [il y aura d'autres livres, d'autres femmes, d'autres dédicaces]. L'interrogative est orientée vers un certain nombre de conclusions  $R_1, R_2, R_n$  (*vous regrettez ; vous ne regrettez pas ; vous regrettez*

*dans une certaine mesure...* qui potentiellement peuvent aboutir à un éventail équivalent de réponses (*oui ; non, un peu...*). (*Y*) *ma foi* lève l'incertitude et permet la prise de position. La même inversion de mouvement argumentatif a lieu sous (45), avec (*X*) = [les candidats officiers de réserve sont d'office coincés dans les rôles de garde], orienté vers un *R* consistant en une évaluation négative de la situation avec cependant un (*Y*) = [cela a l'avantage de nous permettre de parcourir la base, et les alentours la nuit, à la chasse aux rôdeurs et autres voitures suspectes qui ont les vitres embuées... de l'intérieur], orienté vers une évaluation cette fois positive de la même situation.

(45) Le hasard a voulu qu'une décision de dernière minute dans les affectations d'unité me fasse préférer Bierset à Florennes. Soit. Grand classique des classiques, les candidats officiers de réserve sont d'office coincés dans les rôles de garde. *Ma foi*, cela a l'avantage de nous permettre de parcourir la base, et les alentours la nuit, à la chasse aux rôdeurs et autres voitures suspectes qui ont les vitres embuées... de l'intérieur (<http://www.whitebison.be/Default.aspx?PageContentID=88&tabid=628>, *SE*)

Le rôle de *ma foi*, sans se différencier des précédents dans son fonctionnement global, est particulier quand il se trouve en incise ou en fin d'énoncé. Dans ces cas-là, lorsque *R* (ou *R*<sub>1</sub>, *R*<sub>2</sub>, *R*<sub>n</sub>) reste non seulement implicite mais de plus est peu orienté à partir de (*X*), le rôle de *ma foi* est de mettre en place, rétrospectivement, une série de conclusions virtuelles, d'évaluations de la situation représentée dans (*X*), parmi lesquelles *ma foi* indique un choix.

(46) Je rebondis sur le post de Zunisch quand aux femmes ayant perdu le droit de porter une jupe... assez pertinent, *ma foi* (<http://www.et-alors.net/forum/viewtopic.php?f=42&t=16500>, *SE*)

Avec (*X*) = [Je rebondis sur le post de Zunisch quant aux femmes ayant perdu le droit de porter une jupe], l'évaluation de la situation n'est pas orientée, mais avec (*Y*) = [le post de Zunisch est assez pertinent], le locuteur construit *a posteriori* un éventail de conclusions, ou d'orientations de (*X*) = [le post de Zunisch quant aux femmes ayant perdu le droit de porter une jupe] (*Je rebondis en étant d'accord ; en n'étant pas d'accord ; en étant partiellement en accord ou en désaccord...*), qu'il résout par le biais de (*Y*). Il est à noter, que dans cette position et dans ce rôle, il est très fréquent que *ma foi* soit associé à un segment de discours inférieur à la phrase. Ainsi sous (47), (48) ou (49) :

(47) Elle continue : « Marcel marie sa fille aînée : Rose. Très bien, *ma foi*. Famille, nom, idées, situation, tout est parfait. Le garçon est ingénieur dans le pétrole » (Bazin H., *Le cri de la chouette*, 1972, *Ftx*)

(48) C'est par cette alléchante question que Le Parisien (tête de chien) ouvrait, en page 15, un article de son édition (papier) en date du mercredi 25 novembre 2009. Un bien bel article, *ma foi* (<https://tinyurl.com/2z75vm67>, *SE*)

(49) Il y a quelques photos qui méritent de figurer sans pour autant nécessiter un article très développé. elles ont été sélectionnées car elles représentent un

souvenir particulier pour moi ou pour ceux qui m'accompagnaient à l'époque. Que des têtes de grognards, *ma foi* (<http://jj19410.unblog.fr/2008/12/10/diverses-photos/>, SE)

Finalement, à l'appui de la description proposée quant à la valeur sémantico-pragmatique de *ma foi*, on remarquera que la séquence n'est pas compatible avec un contexte purement descriptif, qui ne donnerait pas pied à une prise de position de la part du locuteur.

(50) \**Ma foi*, c'est un livre.

(51) \**Ma foi*, la grammaire générative a été développée par le linguiste américain Noam Chomsky.

#### 4. Interjection ou marqueur discursif

*Ma foi* et *ma parole* sont décrits dans certains dictionnaires ou études, on l'a vu, comme des locutions interjectives. Entrent-elles vraiment dans le cadre de l'interjection ? Sont-elles plutôt des marqueurs discursifs ? La catégorie grammaticale de l'interjection et celle des marqueurs discursifs sont des sujets très controversés depuis fort longtemps, dans le détail desquels nous ne nous proposons pas d'entrer dans cette étude. Nous nous bornerons donc à souscrire à certaines propositions déjà construites et amplement acceptées dans la communauté scientifique, sans entrer dans le cœur des débats.

Rappelons tout d'abord que l'interjection a parfois été exclue des domaines d'étude de la linguistique, ou plus particulièrement de celui de la syntaxe (Buridant, 2006 : 4). En effet, Riegel *et al.* (2021 : 771) soulignent que la classe grammaticale des interjections est fort problématique et que la liste des termes considérés comme tels varie selon les auteurs et les définitions, ainsi que leur nature même et leurs rôles syntaxiques et sémantiques<sup>13</sup> :

« [L]'interjection est certainement l'un des éléments les plus controversés, et paradoxalement, des moins traités dans tout le sys-

<sup>13</sup> Il ne s'agira pas pour nous, de toute façon, de classer les séquences étudiées dans telle ou telle sous-classe d'interjections. Signalons simplement qu'il existe de nombreuses classifications distinctes. Ainsi, on peut considérer, entre autres :

- les interjections propres et impropres *vs.* les interjections appellatives, expressives (Real Academia Española, 2009) ;
- les interjections primaires et secondaires (Riegel *et al.*, 2021)
- les onomatopées, les interjections exhortatives et psychologiques, et les insultes (Anscombe, 2006) ;
- les « cris parlés », les « conjurations », les phrases tronquées et l'utilisation formulaire « particularisante » (Olivier, 1986 : 74) ;
- les interjections volitives, cognitives et émotives (Wierzbicka, 1991).

tème linguistique, et cela non pas parce qu'elle lui est périphérique, mais parce qu'elle incorpore presque simultanément tous les intérêts de la linguistique » (Gonçalves, 2008 : 2).

Les interjections sont arfois réduites à « une sorte de cri involontaire » (Grevisse & Goosse, 2008 : 12), à des « formes simples représentant des cris codifiés, qui sont souvent, à l'origine, des onomatopées » (Świątkowska, 2000 : 31). Cette auteure considère cependant, avec beaucoup d'autres, que réduire l'interjection à un cri involontaire représentant la modalité exclamative n'en offre qu'une vision réduite.

Malgré la diversité des approches, certaines caractéristiques semblent être communes aux interjections :

- a) ce sont des formes des formes courtes, fixes et inaltérables (Riegel *et al.*, 2021 : 771) ;
- b) elles sont autonomes et ont un sens complet (Cuenca, 2000 : 32 ; Riegel *et al.* 2021 : 771-772) ;
- c) elles constituent des « mots-phrases » (Grevisse & Goosse, 2008 : 511), des « phrasillons » (Świątkowska, 2000 : 30).
- d) du fait de leur caractère 'spontané' (Anscombe, 2006 : 4), les interjections ne sont pas compatibles avec le discours indirect.

Quant aux marqueurs discursifs, nous reprendrons ici les critères définitoires exposés dans Rouanne et Anscombe (2016), Anscombe et Rouanne (2020) et Rouanne *et al.* (2023). Les marqueurs discursifs sont, dans notre optique, une sous-classe d'une catégorie plus ample que l'on peut dénommer (avec Anscombe, Donaire et Haillet, 2013 et 2019) *opérateurs discursifs* qui comprendrait des unités diverses, comme des connecteurs argumentatifs, des adverbes d'énonciation ou même des énoncés complets. Mais l'élément distinctif des marqueurs discursifs réside dans le fait qu'ils véhiculent une modalité, si l'on comprend *modalité* comme l'« [...] expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé [...] » (Le Querler, 2004 : 646), et qu'ils ont donc une valeur de commentaire du locuteur (parfois, sur sa propre énonciation), l'attitude énonciative représentée faisant alors partie intégrante de leur sens. Un *marqueur discursif* aura, selon nous, les propriétés suivantes :

- e) c'est une entité non notionnelle dans son fonctionnement comme tel ;
- f) sa valeur sémantico-pragmatique inclut l'attitude du locuteur au moment où il utilise le marqueur. Cette attitude est présente sur le mode de la monstration : utiliser le marqueur revient à 'prendre' cette attitude ;
- g) il bénéficie d'une autonomie syntaxique par rapport au texte dans lequel il apparaît. Il est donc souvent déplaçable, même si les possibilités de déplacement peuvent varier selon la nature et la fonction des marqueurs ;

- h) il possède une large autonomie prosodique par rapport à son environnement textuel, ce qui est un phénomène général dans le cas des incises et des parenthétiques ;
- i) il acquiert une autonomie sémantique plus ou moins complète par rapport aux emplois non parenthétiques, très souvent ceux comportant une complétive en *que* ;
- j) il est très généralement non-compositionnel, au moins partiellement.

Cela étant posé, il apparaît que seul *ma parole*<sub>1</sub> remplit les critères (a), (b), (c) et (d) et peut être considéré une véritable interjection, dans la mesure où son sens, certes désuet, lui est attribuable hors contexte. Il représente un serment grâce auquel le locuteur affirme qu'il dit la vérité. Quant à *ma parole*<sub>2</sub>, son statut est malaisé à établir. La locution remplit certes les propriétés (a), (c) et (d), mais le critère (b) n'est pas, dans ce cas, évident : la séquence est autonome d'un point de vue syntaxique, mais non d'un point de vue sémantique, dans la mesure où elle requiert un (X) sur lequel porter pour pouvoir être interprétée. Il n'est pas évident non plus, on l'a vu, de lui attribuer une valeur (la surprise ?, l'indignation ?) sans avoir connaissance du (X) sur lequel elle porte. En effet, il est généralement aisé d'attribuer une signification, hors contexte, aux interjections, et comme telles elles sont recueillies dans les dictionnaires (*Aïe* exprime la douleur ; *hélas*, le regret, etc.<sup>14</sup>).

Quant à *ma foi*, il remplit tous les critères définitoires des marqueurs discursifs, de (e) à (j) : son sens est non-compositionnel et non-notionnel ; sa valeur sémantique est de l'ordre de la connexion et de la modalisation, mais il n'a pas de sens propre ; il marque une attitude du locuteur consistant à se positionner par rapport à une série de représentations/conclusions préalables ; il est tout à fait autonome et largement déplaçable.

Il faut toutefois signaler que l'évolution sémantique des marqueurs n'est pas discrète et que leur analyse révèle plutôt, souvent, une perte progressive de sens et d'autonomie ; *ma parole*<sub>1</sub> est sans conteste plus autonome que *ma parole*<sub>2</sub> et *ma foi*, mais il s'agit avant tout d'une question de degré. L'application du critère (e) peut donc être sujette à caution.

### Conclusion

Malgré leur valeur commune originelle, représentant un engagement personnel du locuteur, les locutions *ma foi* et *ma parole* ont, en synchronie, des rôles tout à fait différents. *Ma foi* n'a pas de contenu sémantique propre et son rôle dans le discours est de donner des instructions sur la façon d'interpréter les représentations linguistiques sur lesquelles il porte. Il s'agit d'un marqueur discursif. Quant à *ma parole*, son rôle s'apparente à celui d'une interjection exprimant, dans la plupart des cas, la surprise (*ma parole*<sub>2</sub>), bien qu'il ne soit pas possible de le considérer ainsi sans réserve, car il porte

<sup>14</sup> Même si d'autres interjections, comme *ah !*, sont difficiles à interpréter hors contexte.

nécessairement sur une séquence de discours (*X*) et n'est donc pas sémantiquement autonome.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Laurence ROUANNE [eds.] (2020) : *Histoires de dire 2. Petit glossaire des marqueurs discursifs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2006) : « Notes pour une théorie sémantique des jurons, insultes et autres exclamatives », in Dominique Lagorgette (ed.), *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses implications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 9-30.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, María Luisa DONAIRE & Pierre Patrick HAILLET [coord.] (2013) : *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, María Luisa DONAIRE & Pierre Patrick HAILLET [coord.] (2018) : *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- BIDAUD Françoise (2002) : *Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien*. Berne, Peter Lang.
- BURIDANT, Claude (2006) : « L'interjection : jeux et enjeux ». *Langages*, 161, 3-9.
- CARON-PARGUE, Josiane & Jean CARON (2000) : « Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif ». *Cahiers de praxématique*, 341, 51-76.
- CUENCA, Maria Josep (2000) : « Defining the indefinable ? Interjections ». *Syntaxis*, 3, 29-44.
- DOSTIE, Gaétane (2022) : « La construction < DÉT poss. 1re pers. sing. + N évoquant le divin > *Mon dieu, mon doux, ma foi* et *my god* dans les interactions à l'oral ». *Linguisticae Investigationes*, 45 : 2 (Gaétane Dostie & Agnès Tutin, coords., *La phraséologie dans les interactions orales et écrites*), 149-171.
- FRANTEXT, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <http://www.frantext.fr>
- GHARBI Najwa (2020) : *Étude sémantico-pragmatique et discursive des formules expressives de la conversation*. Thèse de doctorat sous la direction de Agnès Tutin et Mohamed Bouattour. Grenoble et Sfax, Université Grenoble Alpes et Université de Sfax.
- GONÇALVES, Miguel (2008) : « Sur le statut linguistique de l'interjection ». *Actas del VIII Congreso de Lingüística General*. Madrid, Universidad Autónoma de Madrid. URL : <http://www.llf.uam.es/clg8/actas/ActasCLG8.pdf>
- GREVISSE, Maurice & André GOOSSE (2008 [1936]) : *Le bon usage : grammaire française*. Paris, De Boeck Duculot.
- Le Petit Robert de la langue française* 2023. URL : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue>
- LE QUERLER, Nicole (1998) : *Typologie des modalités*. Caen, Presses universitaires de Caen.

- OLIVIER, Claudine (1986) : *Traitement pragmatique des interjections du français*. Thèse de doctorat sous la direction d'Andrée Borillo. Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (2009) : *Nueva gramática de la lengua española: Sintaxis II* (tome 2). Madrid, Espasa Libros.
- REY Alain & Danièle MORVAN (2001) : *Le Grand Robert de la langue française*. Paris, Le Robert.
- REY, Alain & Sophie CHANTREAU (1989) : *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Les usuels du Robert.
- RIEGEL, Martin; Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL (2021 [1994]) : *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- ROUANNE, Laurence & Jean-Claude ANSCOMBRE [eds.] (2016) : *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs discursifs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang.
- ROUANNE, Laurence ; Jean-Claude ANSCOMBRE & Georges KLEIBER [eds.] (2023) : *Histoires de dire 3. Petit glossaire des marqueurs discursifs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1916) : *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot.
- Sketch Engine and bibliography, French Web 2020, frTenTen20*. URL : <http://www.sketchengine.co.uk>
- ŚWIĄTKOWSKA, Marcela (2000) : *Entre dire et faire. De l'interjection*. Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- TESNIÈRE, Lucien (1936) : « Sur la classification des interjections », in Antonín Sestak & Antonín. Dokoupil [coord.], *Mélanges dédiés à la mémoire de P. M. Haškovec par ses amis et élèves*. Brno, Globus. 434-452.
- TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé 2023*. URL : <http://atilf.atilf.fr>
- VAGUER, Céline (2020) : « Nom de Zeus ! Par Jupiter ! Oh, putain ! L'interjection de la langue au discours », in Caroline Lachet & Audrey Roig [coord.], *Défense et illustration du prédicat*. Paris, L'Harmattan, 189-221.
- WIERZBICKA, Anna (1992): « The semantic of interjections ». *Journal of Pragmatics*, 18 : 2-3, 159-192.